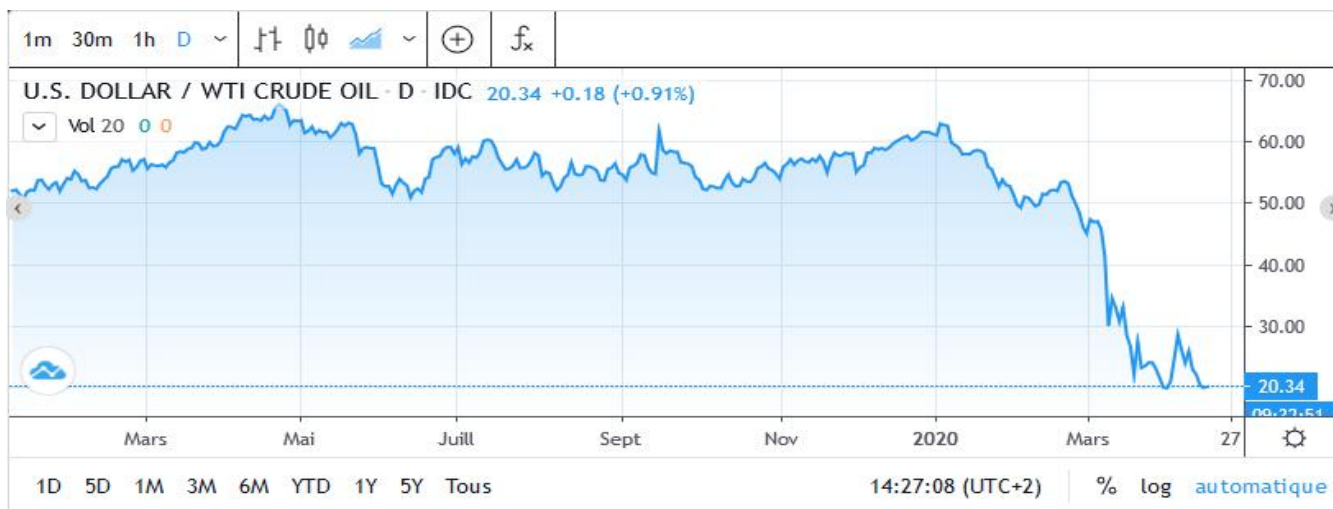


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Baisse du prix des hydrocarbures à compter du lundi 20 avril 2020

Saint-Pierre le 17/04/2020

La crise sanitaire mondiale liée au coronavirus a fait chuter le cours du baril de pétrole sur les marchés internationaux depuis fin février 2020 : celui-ci oscillait à la hausse de 56,20\$CAD (au 31/08/2019) à 61,90\$CAD (au 31/12/2019) soit +10,14% à et a chuté à 20,07 \$CAD en avril 2020, soit -67,57% atteignant ainsi son niveau le plus bas enregistré depuis près de 20 ans.



Après information des membres de l'Observatoire des prix des marges et des revenus (OPMR), il a été décidé de répercuter de manière volontariste, cette baisse sur le prix des hydrocarbures vendus localement.

Elle permettra de :

- protéger le pouvoir d'achat des ménages,
- ne pas pénaliser davantage les entreprises déjà fragilisées par les conséquences de la crise sanitaire en cours, et accompagner par cette baisse significative la relance économique.

Le nouvel arrêté préfectoral, qui entrera en vigueur à compter du 20 avril 2020, fixe les prix de vente maxima suivants :

- Fioul domestique livré par camion-citerne..... 57.00 € l'hl (au lieu de 65.00 €)
- Gazole livré par camion-citerne..... 65.00 € l'hl (au lieu de 82.00 €)
- Gazole pris à la pompe..... 0.65 € le litre (au lieu de 0.82 €)
- Essence extra..... 1.00 € le litre (au lieu de 1.20 €)

Ces prix se rapprochent davantage de ceux constatés dans notre environnement géographique immédiat (Terre-Neuve) et restent largement inférieurs aux prix moyens constatés hors livraison en métropole :

Carburants	Métropole (au 14/04/2020)	Saint-Jean Terre Neuve (au 29/02/2020)
Fioul domestique	0,76 €/l (0,93 € en 2019)	0,60 €/l
Gazole pompe	1,23 €/l (1,44 € en 2019)	0,83 €/l
Essence pompe	1,28 €/l (1,50 € en 2019)	0,81 €/l

(Source MTES/mcan.gc.ca)